

Tours, le 3 janvier 2023

n°17.2022
Affaire suivie par :
Claire PELOSSE
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Conseillère technique
Langues Vivantes (LVE, FLE, FLS)
Tél : 02 47 60 77 68
Mél : ienlv37@ac-orleans-tours.fr

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

à

Delphine PLOUCHARD
Conseillère pédagogique départementale
Mél : cplangues37@ac-orleans-tours.fr

Mmes et MM. les Professeurs des écoles
s/c Mmes et MM. les IEN de circonscription

267, rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours Cedex 1

Objet : mobilité individuelle des professeurs des écoles - 3^{ème} appel à candidature pour 2022-23
Référence : rapport « Faire de l'école le cœur battant de l'Europe » (2021) ; plan langues (2019)

S'inscrivant dans la dynamique lancée par le plan langues, le rapport de la parlementaire européenne Ilana Cicurel "Faire de l'école le cœur battant de l'Europe" fait état de la nécessité d'ancrer la mobilité européenne dans les territoires, au plus près des citoyens, et de former dès 2022 les futurs professeurs à cette mobilité.

Le programme Erasmus+, financé par la Commission Européenne, constitue un levier pour atteindre ces objectifs. Ainsi les financements possibles pour les personnels du premier degré concernent-ils, sur le temps des congés scolaires :

- soit des cours et formations (par exemple dans une école de langue, à savoir pour l'anglais l'Irlande et Malte)
- soit des périodes d'observation en situation de travail (*job shadowing*) dans un pays étranger.

Les écoles d'Irlande et de Malte ne recherchent pas de correspondants en France. En revanche, il existe une forte demande d'autres pays européens. Fort de ce constat, le rectorat propose aux départements de l'académie un projet d'ouverture internationale qui s'articulerait ainsi : cours de langues suivis individuellement afin de rencontrer d'autres professeurs européens, périodes d'observation dans une école en Europe, mise en place de projets inter-écoles. Parallèlement à la mobilité des professeurs des écoles est visée celle des élèves (une circulaire ultérieure en précisera les modalités).

Si ces actions sont certes à articuler avec l'existant (formations en anglais, certification en langue, développement des écoles EMILE), elles s'adressent à tout professeur des écoles qui serait intéressé.

Dans la perspective de la préparation de cette troisième vague de mobilités en 2022-23 qui se dérouleront durant les congés scolaires de 2023 (congés de printemps ou d'été), il vous est demandé de manifester votre intérêt dès maintenant et d'ici le 27 février à la fois auprès de votre IEN de circonscription et de la mission Langues Vivantes. Le guide départemental régulièrement mis à jour, que vous trouverez en PJ et sur le site de la mission LV, vous donnera de plus amples renseignements.

**Directeur académique des services
de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire**

Christian MENDIVÉ

PJ : - guide départemental (mobilité individuelle des professeurs des écoles)
- dossier de candidature